

Le Chiffre : 670

C'est le nombre de participants à la 4ème édition des Parcours du cœur qui s'est tenue le dimanche 12 avril dernier sur la plage de Saint-Félix au Gosier.

Deux marches de 3 et 5km ont été proposées aux participants, ainsi que de nombreux ateliers d'activités physiques: salsa, zumba, gwoka, fitness, aquagym, etc...

De plus, un village santé installé sur la plage a permis à chacun de recueillir des informations et conseils sur les addictions, l'alimentation, etc... mais aussi se faire dépister (hypertension artérielle, diabète, etc...).

Les membres de la communauté sourde de l'association Bébien ont été invités à participer à la matinée de sensibilisation. Ils ont pu s'informer et échanger avec les professionnels de santé grâce à la mise à disposition d'un interprète en langue des signes.

AG et Congrès FNMF

Le 41ème Congrès de la Mutualité Française se tiendra du jeudi 11 au samedi 13 juin 2015, au Parc des Expositions de Nantes. Ce Congrès, organisé par la Fédération avec l'appui de l'Union Régionale Pays de la Loire aura pour thème : « Utilité sociale, justice et efficacité : une ambition pour les entreprises mutualistes ». Ce Congrès sera précédé le 10 juin d'une Assemblée Générale de la FNMF.

70 ans de la Sécurité Sociale

Créé par l'ordonnance du 4 octobre 1945, la Sécurité Sociale fête ces 70 ans. Cet anniversaire sera l'occasion de rappeler, l'importance de cet organisme sur le plan économique et social, et d'améliorer sa perception par le grand public.

En Guadeloupe, les manifestations de commémoration seront organisées en deux temps forts : des Journées portes ouvertes à destination de collégiens ont eu lieu dès le mois de mai. Au mois d'octobre, les Conseils d'Administration de la CGSS et de la CAF seront réunis en présence de nombreux invités. La Mutualité Française et ses représentants siégeant au Conseil d'Administration de la CGSS, prendront toute leur part à ces cérémonies.



Le mot du Président

A quelques jours du Congrès de la Mutualité à Nantes et comme tout militant qui se respecte, j'ai lu le rapport qui sera présenté aux congressistes. Ce document est le fruit d'un travail collectif et

partagé, car issu de la réflexion de la rue Vaugirard mais aussi des débats organisés en régions et contributions des groupements. Il rappelle le contexte difficile dans lequel évolue depuis tantôt nos entreprises mutualistes, fait de nouvelles contraintes réglementaires (généralisation de la complémentaire santé en entreprise, loi Hamon, contrats responsables et solidaires, Aide à la Complémentaire Santé, Solvabilité II), mais aussi les bouleversements qui ne vont pas manquer de naître en termes de concurrence entre les acteurs. Chacun cherchant à garder sa part de marché ou conquérir d'autres champs en agissant sur les prix et révisant son offre de couvertures.

Les mutuelles nées de la nécessité pour les français de faire face aux restes à charge essentiellement des tickets modérateurs et forfaits instaurés par le régime obligatoire pour éviter une gratuité intégrale, ont vu leurs missions s'élargir avec l'évolution de la société sans que jamais les pouvoirs publics leur reconnaissent un rôle, en particulier la capacité à peser sur les grandes orientations. Elles ont une place indéniable puisqu'elles assurent l'essentiel de la prise en charge des soins de premiers recours et financent la quasi-totalité des dispositifs CMU-CMUC que l'Etat a mis en place pour assurer la protection des plus fragiles. Elles sont même devenues, sans l'avoir jamais souhaité, des « collecteurs » d'impôts, des payeurs aveugles et, demain, des financeurs invisibles avec la généralisation du Tiers Payant et le flux unique.

L'utilité sociale de nos groupements n'est donc plus à démontrer et la plus-value sociale qu'ils apportent dans l'accompagnement social de nos compatriotes ne peut être contestée par personne. Il nous reste à convaincre nos adhérents actuels et futurs que notre modèle est viable et plus solidaire que les autres et surtout dispose des ressorts nécessaires pour s'adapter aux nouveaux défis : l'allongement de la durée de la vie avec la prise en charge des problématiques liées au vieillissement. Il nous faut aussi faire la démonstration de ce que nous pouvons apporter à notre jeune population (nos jeunes adhérents) en termes d'accompagnement social, singulièrement dans le domaine de la petite enfance. Nos jeunes ne s'intéresseront à ce que nous proposons que s'ils y trouvent leur compte. Notre offre, si elle veut être pertinente, devra être globale et portée par un acteur global.

Les débats qui vont se dérouler à Nantes promettent d'être riches et vifs.

Les délégations des Outre-mers seront de la partie et ne manqueront pas de faire entendre leurs voix, leur originalité.

En Outre-mer plus qu'ailleurs, nos mutuelles sont utiles voire indispensables à l'accès aux soins. Il faut les accompagner, les protéger, les aider à s'adapter au nouveau contexte.

Cela fait partie des missions de la Fédération.

Excellent Congrès à tous.

Nestor BAJOT, Président

GROS PLAN

Bilan des actions de prévention et de promotion de la santé de la Mutualité Française de Guadeloupe

Durant le premier semestre de l'année 2015, la Mutualité Française Guadeloupe a mis en place vingt actions de prévention et de promotion de la santé sur l'ensemble du territoire avec une participation massive de la population qui apprécie la qualité de ses interventions.

Ce n'est pas moins de 3694 personnes qui ont répondu favorablement à nos différentes invitations.

Ainsi, dans le cadre de la semaine du créole et afin de sensibiliser les élèves et les parents de l'école élémentaire de la Jaille Baie-Mahault sur l'équilibre alimentaire et les bienfaits des produits locaux, nous avons organisé plusieurs ateliers et une conférence en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique. Cette action a connu un vif succès.

De même, un programme d'actions à destination des séniors a été réalisé en partenariat avec le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire et Cap Excellence. Ce programme a porté sur la prévention de la dénutrition, l'équilibre physique et les risques de chutes. Il s'inscrit dans le cadre du Contrat Santé Ville.

Comme chaque année, la Mutualité Française a accompagné la Ligue contre le cancer dans l'organisation de sa traditionnelle marche de sensibilisation contre le cancer colorectal et en faveur du dépistage.

De plus, nous avons soutenu une jeune association Karukendo dans l'organisation d'une marche à l'occasion de la journée mondiale contre l'endométriose, maladie gynécologique très peu connue du grand public.

Enfin, et sans être exhaustifs, nous souhaitons mettre l'accent sur une action nationale originale, organisée en lien avec les pharmacies de la place, intitulée « En avril, mangez, bougez, c'est facile ! ». Durant deux jours, une diététicienne est allée à la rencontre des clients de plusieurs officines pour leur apporter la bonne information sur leurs habitudes alimentaires, leur pratique d'activités physiques, les informer, les conseiller et les orienter vers des solutions locales adaptées (rencontres santé, associations sportives, etc.). Cette action s'inscrit dans le programme GASPARD qui favorise notamment la prévention dans les lieux de soins de premier recours pour sensibiliser la population à mieux prendre en charge sa santé.

L'année 2015 est une année de transition pour la prévention et la promotion de la santé. En effet, nous travaillons à l'élaboration du nouveau Contrat Triennal d'Objectifs et de Moyens 2016 – 2018 que nous signerons avec la FNMF qui nous soutient à travers le Fonds National de Prévention. Ce nouveau projet prendra en compte les orientations nationales mais aussi régionales retenues dans le Plan Régional de Santé défini par l'Agence Régionale de Santé Guadeloupe, Saint – Martin, Saint Barthélemy. Ce chantier mobilise la commission départementale de prévention et l'ensemble des élus et Présidents mutualistes.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires, professionnels de santé et associations qui partagent avec nous des valeurs de solidarité et militent pour améliorer l'état de santé de la population guadeloupéenne.

➔ One life... ok ? Ma santé avant tout !

Selon une enquête réalisée en 2011 par La Mutuelle Des Etudiants (LMDE), 41 % des étudiants se disent mal informés sur les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) autres que le VIH. 34% des étudiants déclarent avoir renoncé à des soins médicaux et 38% ont éprouvé un sentiment de tristesse et de déprime, au cours des 12 derniers mois.

L'Agence Régionale de Santé Guadeloupe, Saint – Martin, Saint Barthélemy, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Santé, a confié à la Mutualité Française de Guadeloupe la réalisation d'une action de santé publique en direction des étudiants guadeloupéens intitulée « One life...ok ? Ma santé avant tout ! ». Cette initiative lancée en 2013 et qui répondait à une forte attente de ce public, a rencontré un vif succès et sera renouvelée en 2015.

A cet effet, un comité de pilotage rassemblant l'Agence Régionale de Santé Guadeloupe, Saint – Martin, Saint Barthélemy, la Mutualité Française de Guadeloupe, les établissements de l'enseignement supérieur, le Rectorat et les mutuelles étudiantes a été installé pour la mise en place des opérations.

Des thématiques telles que l'obésité, le diabète, l'alimentation, l'activité physique, la santé mentale, la santé sexuelle ainsi que l'accès aux droits et aux soins seront abordées durant toute l'année, à travers notamment des conférences-débats, des théâtres forum mis en place au sein des établissements de l'enseignement supérieur.

Une journée inter-établissements regroupera les étudiants des différents établissements à travers des rencontres sportives et un parcours santé qui comprendra des stands d'informations, de conseils et de dépistages.



A cette occasion, les établissements ayant eu une attention toute particulière à la qualité et à la mise en œuvre des actions réalisées durant l'année seront récompensés par des trophées santé.

De plus, «Le petit guide santé de l'étudiant», comprenant des informations sur diverses thématiques de santé et un annuaire sera remis aux participants.

Afin de délivrer des messages de prévention et d'orientation clés aux jeunes, une application pour smartphone sera développée par des étudiants des filières informatiques et proposée à l'ensemble des étudiants.

➔ 3 Questions à Patrice RICHARD, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Guadeloupe, Saint –Martin, Saint Barthélemy

Quel rôle joue l'Agence Régionale de Santé (ARS) en matière d'actions de Prévention Santé et quels sont les moyens que vous y consacrez.

En regroupant dans un seul organisme les missions de prévention qui étaient portées par le Groupement Régional de Santé Public et l'Assurance Maladie au titre du Fonds National de Prévention, d'Éducation et d'Information Sanitaires (FNPEIS), le législateur a voulu donner aux Agences Régionales de Santé une mission de pilotage forte en faveur du déploiement de la politique de prévention et de promotion de la santé au niveau régional.

Cette politique est définie dans le projet régional de santé et singulièrement dans le schéma régional de prévention. Elle est mise en œuvre avec la commission spécialisée Prévention, émanation de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA), et articulée avec les autres partenaires au sein d'une commission de coordination des politiques de prévention (notamment Conseil Départemental avec la PMI, Education Nationale pour la santé scolaire, acteurs du monde du travail pour la santé au travail).

Les grands axes de la politique que nous poursuivons sont : la prévention primaire, notamment la prévention du surpoids et de l'obésité, la santé sexuelle pour prévenir Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et SIDA, la promotion de la vaccination, la prévention des maladies vectorielles; la prévention secondaire, c'est-à-dire le dépistage des maladies chroniques, du cancer, du VIH, de la drépanocytose ; la prévention tertiaire avec le déploiement de programmes d'éducation thérapeutique en Guadeloupe et sur les îles du Nord.

En 2014, l'ARS a consacré 7M€ à la Prévention, les plus gros postes de dépenses étant la prévention des maladies infectieuses et vectorielles (4.2M€), les vaccinations (1M€), pilotage, observation, études et accompagnement en santé publique (0.85M€), dépistage des cancers (0.6M€), prévention et lutte contre le surpoids et l'obésité (0.5M€).

Comment entrevoyez-vous le partenariat engagé entre l'ARS et la Mutualité Française sur une action comme " One Life...Ok ? Ma santé avant tout !". et qu'en attendez-vous comme retombées ?

Je suis très reconnaissant à la Mutualité Française de s'engager avec l'ARS sur la santé des jeunes, santé des étudiants cette année, et l'année prochaine santé des jeunes plus éloignés du système de santé (apprentis, jeunes en formation professionnelle, en Maisons Familiales et Rurales, et jeunes suivis par la Mission locale).

Les jeunes sont les adultes de demain et ce sont eux qui permettront d'inverser certaines courbes de maladies comme les conséquences du surpoids et de l'obésité, la réduction des maladies sexuellement transmissibles, des dépistages faits plus tôt, une meilleure gestion de sa santé et des maladies.

Sur quels types d'actions de prévention pense s'investir l'Agence Régionale de Santé à court et moyen terme ? Et Quelle suite entendez-vous donner à la collaboration initiée avec la Mutualité Française de Guadeloupe ?

L'ARS souhaite s'investir sur des actions en faveur des jeunes comme je l'indiquais à l'instant pour que les adultes de demain gèrent mieux leur santé. La priorité de la stratégie nationale de santé, c'est de réduire les inégalités de santé et toucher des populations plus précaires – pour le dépistage des cancers par exemple, nous voyons avec l'AGWADEC comment convaincre des personnes moins sensibles aux sujets de santé à se faire dépister - , mais aussi des populations éloignées géographiquement des soins, d'où notre volonté de réaliser des forums santé sur les îles du sud et de contractualiser avec les acteurs locaux des objectifs de santé comme on l'a fait en décembre 2014 avec la commune de la Désirade.

La Mutualité Française touche à travers tous les adhérents de mutuelles des milliers de personnes en Guadeloupe et sur les îles du nord. Aussi je souhaite que nous puissions avancer ensemble et ne verrai que des avantages à ce que la Mutualité participe à notre démarche de contrats locaux de santé.



Propos recueillis par Gérard PROTO

ACTUALITES GENERALES

➔ Loi de santé : généralisation du Tiers Payant

L'Assemblée Nationale a voté, le jeudi 9 avril dernier, la généralisation progressive du Tiers Payant en médecine de ville. Le texte prévoit une évaluation technique et financière des différentes solutions qui seront proposées par l'Assurance Maladie et les complémentaires, ainsi que la création d'un comité de pilotage, comprenant des représentants des organismes complémentaires.

Cette mesure, inscrite à l'article 18 du projet de loi de modernisation du système de santé, permettra aux assurés de ne plus avoir à avancer les frais de consultation. Ce dispositif, auquel peuvent déjà prétendre les patients bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ou de l'aide médicale d'Etat, sera généralisé progressivement et deviendra un droit pour tous les assurés à compter du 1er janvier 2017.

Le texte prévoit que l'Assurance Maladie et les organismes complémentaires devront élaborer conjointement les modalités de

mise en œuvre du tiers payant simultanément sur les parts couvertes par les Régimes Obligatoires d'Assurance Maladie et celles assurées par les Régimes Complémentaires.

Ces solutions techniques devront être présentées dans un rapport transmis à la Ministre de la Santé au plus tard le 31 octobre 2015. Elles devront permettre d'« assurer aux professionnels de santé la simplicité de l'utilisation, la lisibilité des droits et la garantie du paiement ».

Le texte précise qu'une des solutions présentées devra garantir « un flux unique de paiement » aux professionnels de santé. La formulation est ambiguë car, selon le Président de la Mutualité Française, Etienne CANIARD, il faut prendre en compte l'existence d'un cofinancement et chaque financeur doit être responsable de ses engagements.

➔ Vieillesse : les enjeux de la loi

Le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement a été adopté en première lecture au Sénat le 19 mars 2015. Plusieurs dispositions font écho à des préconisations de la Mutualité Française notamment en matière d'aides à domicile, d'hébergement.

Les principales mesures du texte concernent :

- **Une gouvernance renforcée.** Placé auprès du Premier Ministre, un Haut Conseil de l'âge traitera de façon transversale, les questions relatives à la prévention et à l'accompagnement de la perte d'autonomie, mais aussi l'impact du vieillissement sur le logement, les transports ou encore sur les aidants. Il devra également mener une réflexion "sur les moyens à mettre en œuvre pour développer l'attractivité des contrats d'assurance ou de prévoyance dépendance".

Les missions de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) sont également renforcées. "Le projet de loi élargit le rôle de la Caisse pour en faire une vraie Maison de l'autonomie. Au niveau local, des conférences départementales de financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées seront instaurées pour établir un programme coordonné des financements des actions individuelles et collectives de prévention.

- **La valorisation des résidences autonomie.** Le rôle des résidences autonomie (anciennement foyers-logements) est reconnu. Soumises à agrément, elles constituent une solution

intermédiaire entre le maintien à domicile et les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées (EHPAD). Ces résidences bénéficieront d'un forfait autonomie, alloué par le Département, pour mener des actions de prévention collectives. Des amendements, adoptés avec l'avis favorable du gouvernement, visent par ailleurs à inclure les centres de santé dans le conventionnement des résidences autonomie.

- **La consolidation de l'aide à domicile.** Les sénateurs proposent de créer, à un horizon de cinq ans, un régime unique d'autorisation de l'ensemble des services d'aide à domicile, publics, associatifs et privés, s'inscrivant dans une obligation de professionnalisation des intervenants et d'engagement réglementaire.

Le texte de loi propose également le développement des Services Polyvalents de Soins et d'Aide à Domicile (SPASAD). "L'idée est de coordonner l'accompagnement et les soins autour de la personne pour décloisonner la prise en charge.

- **Une meilleure évaluation des aides techniques.** Comme le souhaitait la Mutualité Française, la CNSA sera chargée d'évaluer les aides mises sur le marché. Son rôle sera d'"assurer le pilotage des dispositifs qui concourent à l'innovation, l'information et le conseil sur les aides techniques [...], d'instaurer une évaluation de l'adaptation de ces aides aux besoins des personnes qui en ont l'usage et de garantir la qualité et l'équité des conditions de leur distribution".

➔ Directive Solvabilité II

L'ordonnance de transposition de la directive Solvabilité 2, parue au Journal officiel du 3 avril 2015 prévoit une entrée en vigueur le 1er janvier 2016.

De nouvelles règles prudentielles devront être mises en œuvre.

Le livre 3 du code des assurances, désormais code «pivot», est entièrement réécrit afin d'accueillir les règles prudentielles qui commanderont les trois familles de l'assurance. Les règles de gouvernance, quant à elles, continueront à être propres à chacun des trois codes (assurances, mutualité, sécurité sociale pour les institutions de prévoyance). L'ordonnance définit la notion de groupe prudentiel et crée différentes formes juridiques de groupes

prudentiels pour permettre la mise en œuvre des principes de la directive.

Plusieurs décrets en Conseil d'État viendront préciser les principes posés par ce texte de nature législative, sur des sujets aussi épineux que la gouvernance, les responsabilités issues de l'exercice des fonctions clés ou encore les modalités de fonctionnement des nouveaux groupes prudentiels.

Une exception notable concerne l'article 19 de l'ordonnance, qui permet dès maintenant à l'Autorité de Contrôle de Prudenciel et de Résolution (ACPR) de recevoir les notifications sur les personnes dirigeant effectivement l'entreprise et les responsables de fonctions clés, et le cas échéant, la capacité de s'y opposer.

VIE MUTUALISTE

REPRESENTATION ET STRATEGIE MUTUALISTE

L'Assemblée Générale, un moment privilégié

La Mutualité Française de Guadeloupe participe activement aux Assemblées Générales des mutuelles et des nombreuses associations partenaires car c'est un instant privilégié pour entretenir et raviver le lien. Celles qui se sont tenues, à ce jour, ont notamment permis de :

- élire les membres du Conseil d'Administration,
- se prononcer sur le rapport moral, le rapport de gestion et les comptes annuels,
- s'orienter dans un environnement en mutation et en maîtriser tous les enjeux,
- donner son accord à des modifications statutaires et à des évolutions du règlement

C'est ainsi que nous avons participé aux Assemblées Générales :

D'une part, des mutuelles suivantes : Mutuelle Accidents Elèves (MAE) - Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques (MASFIP) - Mutuelle Générale de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (MGEFI) - Mutuelle Mare-Gaillard- Mutuelle Générale Environnement et Territoires (MGET) - La Mutuelle Générale.

Cette instance souveraine définissant les grandes orientations, donne aux adhérents la possibilité de participer démocratiquement à la vie de la mutuelle et ainsi d'être au cœur de l'organisation politique, des acteurs clés de leur développement. Cette gouvernance illustre un des principes majeurs : la représentativité des adhérents et la collégialité entre les équipes politiques et les directions opérationnelles, avec une force d'engagement citoyen fondée sur les valeurs historiques mutualistes.

D'autre part, des associations partenaires suivantes : Caisse Générale de Sécurité Sociale - Ligue contre le cancer – Comité Guadeloupe - Association des Diabétiques de Guadeloupe - Instance Régionale d'Education et de Promotion pour la Santé de Guadeloupe (IREPS).

Cela nous permet de tisser un véritable réseau sur tout le territoire guadeloupéen et de renforcer nos liens.

Géadesse GASPARD, Vice-Présidente

COMMUNICATION

La campagne de communication de la Mutualité Française :

**“ Et si on partageait nos idées ?
RDV SOLIDAIRES ” touche à son terme.**

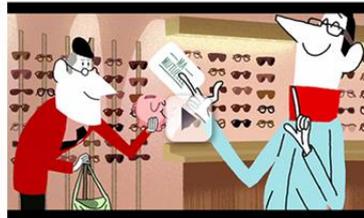
Cette campagne de communication est visible sur internet et les réseaux sociaux, via une web série diffusée depuis le mois d'octobre 2014. Les internautes ont découvert au cours du mois de mai l'épisode 8 de la Web série intitulée “ Et si on parlait du rôle des mutuelles dans le financement des soins ?”.

Le rôle des mutuelles en tant que premiers acteurs de la complémentaire santé et premiers financeurs de certains soins, mieux remboursés que la Sécurité Sociale, est ainsi valorisé.

Pour rappel, depuis le lancement de cette campagne, les différents épisodes ont été vus au total par plus de 17 millions de personnes, soit 2,1 millions de personnes par épisode.

La campagne « Et si on partageait nos idées ? # RDV SOLIDAIRES » est relayée dans notre région, via le site de l'Union Régionale de Guadeloupe.

Découvrez l'épisode n°8 de notre websérie
#RDV-Solidaire – Et si on parlait du rôle
des mutuelles dans le financement des soins ?



Les mutuelles sont les premiers acteurs de la complémentaire santé. Elles complètent le remboursement de l'assurance maladie obligatoire. Pour visionner ce nouvel épisode [cliquez ici](#).

<http://www.guadeloupe.mutualite.fr/Actualites/Et-si-on-partageait-nos-idees-RDVsolidaire-octobre-2014>.

Gérard PROTO,
Responsable Commission Communication

PREVENTION

4^e édition des Parcours du cœur Dimanche 12 avril 2015 - Gosier

Dès 7h du matin, une foule s'amasse sur la plage de Saint-Félix au Gosier pour la manifestation phare du programme de prévention de la Mutualité Française de Guadeloupe : LE PARCOURS DU CŒUR - 4^e édition, en partenariat avec le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie.

La route qui mène à la plage de Saint-Félix et prend une allure inhabituelle, surtout pour ceux qui la fréquentent régulièrement, allant profiter d'un moment de détente à la mer où terminant leur parcours sportif individuel à vélo.

Toute la logistique est en place pour que cet événement incontournable se passe dans des conditions de sécurité maximale. Les uns s'affairent pour obtenir un tee-shirt, les autres se pressent pour noter leurs coordonnées sur la feuille d'émargement. Certains qui ont le souci de se protéger du soleil pour marcher en toute tranquillité ajustent casquettes, chapeaux et contrôlent leur réserve d'eau selon les recommandations inscrites sur les différents flyers d'information.

Parmi la foule présente, la convivialité règne : les habitués se reconnaissent et se saluent chaleureusement tout en échangeant des nouvelles, les nouveaux participants sont en quelque sorte parrainés et vont très vite s'intégrer au groupe.

Nestor BAJOT supervise l'ensemble de l'organisation et prodigue des recommandations appropriées avec un sourire chaleureux. La bonne harmonisation qui règne est due au travail en amont de toute l'équipe chargée de la prévention sous la houlette de Géadesse GASPARD.

En allant d'un participant à l'autre, d'un mot convivial à un échange de sourire, on sent que l'ambiance est sérieuse et légère à la fois, cette édition laisse planer une impression de particularité et interroge quant à la raison qui justifie ce climat singulier.

Certaines allures croisées dégagent un vrai plaisir d'être au rendez-vous de cette manifestation, le contact semble inhabituel mais reflète un dynamisme, une forme d'impatience qui apportent une touche assez fun et donnent envie d'entrer en communication pour partager cette joie de vivre. Tous les visages sont lumineux et dégagent une quiétude collective qui se répand parmi tout le groupe composés de 670 participants.

Le moment du départ approche, les discours d'ouverture se succèdent et la frénésie s'empare des participants qui ont hâte de s'élancer pour la première marche au travers des sous-bois, profitant ainsi des ombrages.

On dirait des papillons !!!

Des mains s'agitent comme des papillons au moment des applaudissements. Des regards scrutent particulièrement l'interprète qui, en langage des signes explique les consignes



de sécurité, provoquant ainsi une curiosité à l'égard de ce groupe qui donne un air de tolérance et de bienveillance à cette manifestation.

Ces invités qui attirent sympathiquement l'attention forment un groupe d'une quinzaine de personnes heureuses d'être présents, communiquant leur joie de vivre collective, mettant d'emblée à mal les aprioris et obligeant aussi à une réflexion sur l'adaptabilité des actions de prévention à cette population en adéquation avec les valeurs mutualistes.

Il s'agit donc d'un groupe de personnes malentendantes accompagné d'une éducatrice – Mme Vénus DOLMARE qui nous fait l'honneur de participer au Parcours du cœur pour la première fois et gageons qu'ils reviendront.

Est-ce un octogénaire !!!

Grande fut la surprise d'entendre l'annonce d'un participant hors catégorie, relevant le challenge de faire la première marche longue de 3km en toute discrétion, mais avec détermination.

André a 87 ans. Encouragé à participer par sa fille, il vient s'exprimer en toute décontraction pour vanter les mérites du sport qu'il pratique régulièrement, appuyant ainsi le message de prévention tenu tout au long de l'année par la Mutualité Française Guadeloupe, au cours de ses différentes manifestations en commune.

Sa présence soulève un tonnerre d'applaudissements bien mérité qui conforte l'idée mutualiste du mélange des générations nécessaires, et des bienfaits du sport sur la santé.

Le ravissement qui a parcouru l'ensemble des participants demeure un point fort de cette journée ensoleillée et ramène à l'essentiel : se mobiliser pour maintenir un potentiel santé favorable.

Ce jeune mutualiste restera un sujet de conversation pour tous.

**BOUGER, S'AMUSER, S'INFORMER, SE TESTER...
PRENEZ VOTRE SANTE A CŒUR !!!!**

Martine CESAIRE-GEDEON, Secrétaire Générale

LA PREVENTION EN IMAGES



Conférence « AVC, prévenir pour éviter des conséquences graves »
24 janvier 2015 – Capesterre B/E



Assemblée Générale de la CGSS
Stand – 30 janvier 2015



Atelier nutrition
03 et 05 mars 2015- Ecole primaire la Jaille



Mars bleu
14 mars 2015 - Lamentin



Atelier nutrition et activités physiques
13 et 20 mars 2015
Ecole Régionale de la 2^{ème} Chance



Parcours du cœur
12 avril 2015 - Gosier



Assemblée Départementale MGEFI
16 avril 2015 - Gosier



Conférence « le médicament »
18 avril 2015 - Baie-Mahault



En avril, mangez, bougez c'est facile
Stand - 21 et 23 avril 2015



Stage « Réussir votre retraite »

La Mutualité Française de Guadeloupe, en collaboration avec la Mutualité Fonction Publique Retraite organisera durant l'année 2016 un stage intitulé « Réussir votre retraite » qui s'adresse à tout mutualiste proche de la retraite ou récemment retraité.

Il se déroulera sous la forme d'un séminaire de cinq jours, en pension complète, et comptera de 15 à 25 personnes maximum.

L'objectif de ce stage sera de donner les clés pour bien vivre sa retraite, positiver le passage de la vie active à cette nouvelle étape, et de commencer à bâtir un nouveau projet de vie.

A cet effet, 4 professionnels seront chargés de dispenser leurs conseils, un médecin, un éducateur sportif, un juriste et un psychologue. Des moments de convivialité, balades, baignades, feront partie du programme, de même que des animations en soirée.

Nous vous tiendrons informés de la date prévue pour la tenue du stage et vous invitons d'ores et déjà à vous rapprocher de la Mutualité Française si vous souhaitez y participer.

Contact :

Christelle-norbert@orange.fr / Tél : 0590.90.35.91

Agenda

Mercredi 10 Juin 2015

Assemblée Générale de la Mutualité Française
Nantes

Judi 11 au Samedi 13 Juin 2015

Congrès de la Mutualité Française
Nantes

Dimanche 20 Juin 2015 – 7h00

Journée de sensibilisation
« Maho's littoral »
Baie-Mahault

Judi 2 Juillet 2015 – 16h00

Conférence-débat
« Quelle alimentation pour mon enfant ? »
Gourbeye

Dimanche 20 Septembre 2015 – 7h00

Journée de sensibilisation
« Sentez-vous sport en famille »
Pointe-à-Pitre

Samedi 26 Septembre 2015 – 15h00

Assemblée Générale de la Mutualité Française de Guadeloupe
Baie-Mahault

Judi 26 Novembre 2015 – 9h00

Journée inter-établissements
« One life...ok ? Ma santé avant tout ! »
Baie-Mahault

La Lettre de la Mutualité de Guadeloupe

Imm.BDAF-N°39 - Bd Légitimus 97110 POINTE-A-PITRE - Tél : 0590.90.35.91- Fax : 0590.91.32.59

MUTUALITE FRANÇAISE DE GUADELOUPE – UNION REGIONALE, organisme régi par le Code de la Mutualité

Directeur de la publication : Nestor BAJOT - **Coordination générale** : Gérard PROTO - **Rédacteur en chef** : Antony JEAN

Rédacteur en chef adjoint : Gérard PROTO

Rédacteurs : Nestor BAJOT– Martine CESAIRE-GEDEON – Christelle NORBERT – Géadesse GASPARD

Secrétaire de rédaction: Cindy JACQUET-CRETIDES

Réalisation: MUTUALITE FRANÇAISE DE GUADELOUPE - **Relations presse** : Géadesse GASPARD